

# GLOSSAIRE

Thèse C. Sini

*Du jugement à la construction de la  
compétence éthique en soins infirmiers*

**Accréditation**

L'accréditation est une procédure d'évaluation externe à un établissement de santé, effectuée par des professionnels indépendants de l'établissement et de ses organismes de tutelle, évaluant l'ensemble de son fonctionnement et de ses pratiques. Elle vise à assurer la sécurité et la qualité des soins donnés au malade et à promouvoir une politique de développement continu de la qualité au sein des établissements de santé.

L'organisme accréditeur établit avec les professionnels du système de santé, des référentiels pour apprécier les structures, les procédures et les résultats en termes de gain de santé et de satisfaction du patient.

En application de l'ordonnance du 24 avril 1996, cette procédure est conduite par l'Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé.

**Acte de soin**

Expression qui représente le *quoi* et le *comment* du soin. C'est le soin tel qu'il est prodigué à la personne.

**Art infirmier**

Utilisation créatrice de la science infirmière qui englobe la relation interpersonnelle, le design du soin, la façon d'être de l'infirmière et qui fait appel à l'esthétique.

**Assurance qualité**

Ensemble des actions préétablies et systématiques pour donner la confiance appropriée en ce qu'un produit ou service satisfera aux exigences données relatives à la qualité (ISO8402).

**Argument**

Raisonnement visant à convaincre quelqu'un de la réalité ou de la valeur de quelque chose. Parmi les différents types d'arguments utilisés figurent les appels à l'autorité, les appels au consensus, les appels à l'intuition et le raisonnement dialectique (CII).

**Autonomie**

Principe éthique selon lequel l'on est tenu de permettre à chacun de déterminer lui-même ses propres plans et ses propres actions. Cela implique le respect de la liberté personnelle des individus et le respect des choix qu'ils opèrent sur la base de leurs propres valeurs ou croyances. (CII).

**Cadre de prise de décision éthique**

Modèle pour la prise de décision éthique, qui met l'accent sur les questions d'éthique et le raisonnement moral applicable en l'espèce. Il s'agit d'un procédé et d'une approche auquel (à laquelle on peut avoir recours pour prendre une décision éthique. (CII).

**Charte**

Une charte est un écrit consignant des droits, des lois, des règles applicables à un groupe d'individus, à tous les citoyens d'un pays ou de plusieurs pays.

Elle peut être :

- un document officiel, émanant d'instances officielles
- un document à caractère privé, une règle collective, élaborée par un groupe.

**Circulaire**

Une circulaire est généralement destinée à donner aux services administratifs une interprétation officielle des textes. Elle peut parfois contenir des décisions ou des prescriptions ne figurant ni dans la loi, ni dans les décrets, et intéressant cependant l'ensemble des citoyens.

**CII**

Conseil International des Infirmières, (International Council of Nurses) créé en 1899.

**Complexe**

Emprunté au latin complexus, fait d'éléments imbriqués. Composé de différents éléments hétérogènes.

**Compétence**

La compétence serait de pouvoir résoudre des problèmes nouveaux, imprévus, en sachant innover afin de trouver le comportement le plus pertinent ou le plus juste possible à une situation contextuelle précise. Savoir agir, c'est savoir s'engager dans la relation, c'est intégrer des savoirs multiples pour les combiner afin de les finaliser dans l'action, c'est enfin et surtout avoir une autonomie professionnelle qui recherche le travail en réseau, qui permette de penser, d'agir et de comprendre ses propres valeurs tout en étant perpétuellement en permanence à l'écoute de ceux des autres.

**Comptes à rendre**

Expliquer ou justifier l'action réalisée et/ou les jugements opérés dans l'exercice d'une fonction particulière, (CII).

**Comportement éthique**

Attitudes, actions et décisions d'ordre moral répondant à des règles et à des normes morales, (CII).

**Confidentialité**

Obligation éthique de respect du caractère secret ou privé de certaines informations personnelles et confidentielles, (CII).

**Convention**

Une convention est un accord conclu entre des personnes ou groupes de personnes ou encore entre Etats. Une convention internationale, pour entrer en vigueur, doit être ratifiée par chacun des Etats membres. Les Etats ayant signé s'engagent à mettre leur législation en harmonie avec les textes internationaux. Une convention a, en principe, un caractère obligatoire et un mécanisme de contrôle est intégré au texte pour vérifier son application.

**Déclaration**

En droit international, une Déclaration représente un texte d'orientation non contraignant. Elle n'a pas force de loi, ne comporte pas d'obligation spécifique, n'engage pas les gouvernements.

La déclaration trace un cadre référentiel par des énoncés, des principes généraux, acceptés par les gouvernements. Elle a valeur de communication publique.

**Décret**

Acte pris par le chef de l'Etat ou par le Premier ministre généralement pour des matières ne relevant pas expressément d'une loi.

**Dignité humaine**

Supériorité de la condition humaine. Sens inné et profond du bien-être et de la valeur de la personne, (CII).

**Discipline**

Domaine d'investigation marqué d'une perspective unique, c'est-à-dire d'une façon distincte de regarder des phénomènes. Une discipline professionnelle recommande (se réfère à, se réclame de) des modes d'intervention pour la pratique (sciences infirmières, médecin, sciences sociales, etc.) contrairement à une discipline théorique qui décrit ou analyse des phénomènes à partir de modèles précis (philosophie, sociologie, etc.) sans intervenir, S. Kerouac.

**Développement moral**

Succession d'étapes au cours desquelles quelqu'un acquiert et développe ses capacités et compétences au raisonnement moral, (CII)..

**Diagnostiquer**

C'est articuler un savoir qui se constitue avec des compétences reliées au raisonnement et à l'intuition,(C. Lambert).

## **Droits**

Revendication justifiée. D'une manière générale ce qui est dû à quelqu'un.

- **Les droits légaux** sont des revendications valables reconnues par le système juridique.
- **Les droits moraux** sont des revendications valables dérivées des coutumes, des traditions et des idéaux, et qui peuvent être soutenues ou protégées par la loi.
- **Le droit à la santé**, revendication ou droit moralement justifié à être libéré de la maladie en général ou d'une maladie débilitante en particulier ou à être protégé contre toute maladie ou risque de maladie.
- **Le droit négatif à la santé** est le moral de ne pas voir sa santé mise en danger par les actes de l'autre.
- **Le droit positif à la santé** est le droit moral d'obtenir les ressources ou les services nécessaires pour faire en sorte que l'intéressée soit exempte de toute maladie en général ou de toute maladie débilitante en particulier.
- **Le droit aux soins de santé** est le droit positif et moral de bénéficier des biens et des services qui maintiendront et amélioreront l'état de santé de l'intéressée, quel que soit cet état.

## **Emotivisme**

Théorie éthique selon laquelle les jugements éthiques expriment les sentiments et les désirs de ceux qui les portent, (CII).

## **Éthique appliquée**

Recours aux théories de l'éthique ou aux méthodes d'analyse éthique pour étudier les problèmes d'éthique relatifs à l'exercice d'une profession, à l'utilisation de la technologie et à la détermination d'une politique de santé publique, (CII).

## **Éthique des soins infirmiers**

Analyse philosophique des phénomènes moraux qui interviennent dans la pratique des soins infirmiers, du langage moral et des fondements éthiques de la pratique des soins infirmiers, et des jugements éthiques formés par les infirmières. Il s'agit également d'un ensemble de propositions concernant les objectifs et le contenu normatif de la pratique des soins infirmiers.

- **Éthique normative**

Type de recherche ou de quête éthique consistant à examiner les normes ou les critères qui permettent de déterminer si tel ou tel comportement est correct ou erroné. En utilisant les théories éthiques telles que **l'utilitarisme, le naturalisme, le formalisme et le pragmatisme**, l'éthique normative soutient un système de règles et de principes moraux qui vont servir à déterminer si tel ou tel acte est correct ou erroné.

- **Éthique non normative**

Type de recherche ou de quête éthique consistant à étudier les phénomènes de croyances morales et de comportements moraux (**éthique descriptive**) ou à analyser le langage moral et les notions utilisées dans la recherche éthique et dans la logique de la justification morale (**méta éthique**) (CII).

### **Esthétique**

Science du beau dans la nature et dans l'art ; l'une des formes du savoir infirmier qui correspond à l'art, (Carper).

### **Euthanasie**

Acte consistant à tuer quelqu'un sans douleur, activement ou passivement, par pitié. L'euthanasie active consiste à tuer directement quelqu'un ou à mettre fin à ses jours par des méthodes telles que par exemple une injection. L'euthanasie passive consiste à retirer un dispositif de maintien en vie.

### **Idéal moral**

Notion ou conception de la perfection ou de l'excellence morale. Situation possible et moralement souhaitable, (CII).

### **Intuitionnisme**

Théorie éthique selon laquelle nos principes éthiques fondamentaux et nos jugements de valeurs sont intuitifs ou évidents de par eux-mêmes, en tant que tels. Les jugements éthiques peuvent être exacts ou erronés, mais ils ne sont pas factuels et ne peuvent pas être justifiés par l'observation empirique, l'argumentation ou le raisonnement. Ils ne se forment que par l'intuition, (CII).

### **Hédonisme**

Théorie éthique selon laquelle le plaisir ou le bonheur passe avant toutes choses. (CII).

### **Incertitude morale**

Situation dans laquelle la personne concernée reconnaît que des valeurs sont conflictuelles mais se sent incertaine quant à leur évaluation avec les autres ou se sent embarrassée par la situation ou bien encore ne dispose pas d'informations suffisamment complètes sur la situation. (CII).

**Jugement**

Faculté de l'esprit permettant de prendre position sur des choses qui ne font pas l'objet d'une connaissance immédiate certaine, ni d'une démonstration rigoureuse.

Décision rigoureuse par laquelle le contenu d'une assertion est posé à titre de vérité.

**Libre-arbitre moral**

Capacité à agir moralement/éthiquement de sa propre autorité morale, (CII).

**Loi**

Texte ou décision voté par le Parlement, puis promulgué par le président de la République et publié au *Journal Officiel* pour son application.

La loi est applicable à tous. C'est une obligation de la vie sociale, son non-respect entraîne des sanctions.

L'entrée en vigueur de la loi n'est complète qu'après la promulgation des décrets d'application.

**Paternalisme**

Le paternalisme consiste à passer outre aux choix ou aux actes individuels pour le bien de la personne concernée ou pour empêcher qu'il ne soit fait du mal à cette personne. Les actes paternalistes sont moralement justifiés lorsque le bénéfice que l'on peut en tirer pour la personne est grand et que les dangers évités sont importants, (CII).

**Pratique éthique**

Ensemble des comportements, décisions et actes moraux, et des décisions éthiques d'une infirmière face à un conflit de valeurs morales.

**Principe éthique**

Principe servant d'orientation générale (de guide) pour prendre des décisions éthiques et agir sur des bases morales. Exemples : L'autonomie, le souci de faire le bien, la justice, (CII).

**Problème éthique (ou question éthique)**

Toute situation qui nécessite un débat éthique ou une prise de décision éthique ou qui implique un conflit de valeurs morales, (CII).

**Protocole**

Descriptif de techniques à appliquer et/ou de consignes à observer.

**Qualité**

Ensemble des caractéristiques d'une entité qui lui confèrent l'aptitude à satisfaire des besoins exprimés ou implicites (ISO8402).

**Qualité des soins**

Niveau auquel parviennent les organisations de santé, en termes d'augmentation de la probabilité des résultats souhaités pour les individus et les populations, et de compatibilité avec l'état des connaissances actuelles (ANAES).

**Modèle conceptuel**

Représentation abstraite qui explicite une perspective de la discipline infirmière, c'est-à-dire une conception qui guide la pratique, la recherche, la formation et la gestion de soins infirmiers. Le modèle conceptuel clarifie la contribution ou raison d'être des infirmières et le but du service qu'elle rendent à la population, , (Adam).

**Paradigme**

Courant de pensée, façon de voir et de comprendre le monde qui influence le développement des savoirs et des savoir-faire au sein des disciplines.

**Phénoménologie**

Approche et méthode de recherche qui permet d'explorer et de décrire un phénomène tel qu'il apparaît à la conscience de la personne qui en fait l'expérience. Le chercheur prend conscience de ce qui est tenu pour acquis au sujet du phénomène et le met entre parenthèses afin d'avoir accès à son essence et à sa signification,(S. Kerouac).

**Raisonnement moral**

Processus cognitif consistant à choisir parmi ses propres valeurs en vue de prendre ensuite une décision quant au comportement moral à adopter. Ce processus intervient après une reconnaissance des valeurs et du conflit de valeurs en jeu (sensibilité éthique) et il conduit habituellement à la formation d'un jugement ou à la réalisation d'une action, (CII).

**Recommandation**

La recommandation est un ensemble de conseils, d'indications, de solutions, d'avis ou de procédure à suivre. Une recommandation a une valeur essentiellement morale car elle n'implique jamais d'obligation légale.

**Sensibilité éthique**

Capacité à reconnaître des valeurs et à discerner un conflit de valeurs, (CII).

**Suicide assisté**

Mettre fin à sa propre vie avec l'aide de quelqu'un d'autre, (CII).

### **Stoïcisme**

Théorie éthique impliquant l'indifférence au plaisir, la répression des émotions et la soumission de la volonté sans aucune plainte, (CII).

### **Valeurs**

Norme ou qualité désirée, considérée comme importante et à laquelle on attache un certain prix. Les valeurs s'expriment par les normes ou par les comportements que l'intéressée fait siens ou s'efforce de maintenir. Les valeurs sont organisées, chez chacun d'entre nous, en un système hiérarchisé par ordre d'importance. (CII).

- **Valeurs personnelles**

Croyances/attitudes/normes morales et non morales considérées comme importantes par l'intéressée et sur lesquelles elle fonde son comportement et ses choix, (CII).

- **Valeurs professionnelles**

Croyances/attitudes/normes morales et non morales dérivées du groupe professionnel auquel appartient l'intéressée, (CII).

- **Valeurs culturelles**

Croyances, attitudes et normes morales et non morales dérivant d'un groupe culturel particulier, (CII).

- **Conflit de valeurs**

Opposition ou affrontement entre des valeurs considérées comme importantes par un individu ou par un groupe.

### **Véracité**

Principe éthique selon lequel l'on est tenu de dire la vérité, c'est-à-dire de ne pas mentir aux autres et de ne pas les tromper.